

été dus en bonne partie à des facteurs conjoncturels. Evidemment, un bénéfice conjoncturel ne doit pas conduire à créer des dépenses répétitives, parce que lorsque les bénéfices conjoncturels ne sont plus là, les dépenses répétitives sont là et personne n'est prêt à les remettre en cause. Avec ces considérations, j'en ai terminé M. le Président.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à l'examen de détail des comptes.

Elections

Le Président. Nous allons procéder à l'élection d'un suppléant auprès du tribunal d'arrondissement du Lac. Le préavis du Conseil de la magistrature propose en priorité la candidature de M. Andreas von Kaenel. Puis, à égalité, par ordre alphabétique les trois candidatures suivantes: M. Christian Brechbühl, M^{me} Karine Rüfenacht, M. Thomas Schick. Le préavis de la Commission de justice propose quant à lui la candidature de M^{me} Gaëlle Bujard.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). On m'a fait remarquer qu'il y avait une erreur, qui s'est effectivement glissée dans le préavis du Conseil de la magistrature. Sous le nom de M. von Kaenel, il faut lire «langue maternelle allemande avec *très* bonnes connaissances du français». Il faut donc rajouter «*très* bonnes connaissances». Et ceux qui connaissent M. von Kaenel m'ont dit qu'il était parfaitement bilingue. Donc c'est conforme à la réalité.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR EXÉCUTIF/CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement du Conseil d'Etat et de la Chancellerie boucle sur un excédent de charges de 9,8 millions, inférieur de 430 000 francs au budget. L'effectif total est en adéquation avec le budget.

Centre de charges 3100 «Conseil d'Etat»: une amélioration de l'ordre de 188 000 francs par rapport au budget, expliquée en partie par une diminution du poste 307.000 «pensions de retraite».

Concernant la Chancellerie, le résultat final est meilleur que ne le prévoyait le budget avec 24 000 francs d'excédent de charges de moins que prévu.

Centre de charges 3110 «SAMI»: l'excédent de charges est également inférieur au budget de 221 000 francs. Il existe néanmoins de grands écarts entre les montants budgétisés et les comptes aux positions 313.012 et sa contre-valeur sous position 435.002 sans que cela ne porte toutefois conséquence sur le résultat final. Ceci représente la conséquence du passage à un nouveau système informatique.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. La Chancellerie a vu l'entrée en fonction du nouveau vice-chancelier d'Etat en la personne de M. Olivier Curty.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, pas de commentaires.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHAPITRES CONCERNANT LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'ETAT

Bapst Markus (PDC/CVP, SG), rapporteur. Wie bereits im letzten Jahr hatte die KAA die Aufgabe, den Teil der Aussenbeziehungen des Rechenschaftsberichtes zu analysieren. Die Kommission hat dies am 25. März 2008 in Gegenwart des Staatsratspräsidenten getan. Dieser hat vor allem drei Punkte aus dem verflissenen Jahr hervorgehoben, welche auch der Kommission als sehr wichtig erscheinen.

De nombreux travaux ont été entrepris afin d'améliorer la participation du Parlement en matière de relations extérieures. D'un côté, le projet de révision de la Convention des conventions, le projet CoParl, se trouve à un stade avancé puisque la commission interparlementaire de consultation vient de rendre sa prise de position. La CGSO (Conférence des gouvernements de Suisse occidentale) décidera de la suite à donner dans les deux à trois mois suivants. De l'autre, au plan cantonal, la procédure de consultation concernant un avant-projet de la loi précisant les compétences en matière de conventions intercantionales (LConv) vient de se terminer. L'entrée en vigueur des deux projets est attendue dans le courant de l'année 2010.

Deuxième point: Le canton a poursuivi son engagement dans les structures de coopération intercantonale. Il est représenté dans toutes les Conférences nationales et les membres du Conseil d'Etat siègent au comité de cinq d'entre elles, dont une présidente. Enfin, le canton est également très actif au sein des Conférences régionales.

Troisièmement, Fribourg a soigné ses contacts avec sa députation aux des Chambres fédérales. Ces échanges ont notamment eu pour objet le sort de CFF Cargo, le développement futur de l'infrastructure ferroviaire